



# FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



Nom : Prénom :  
Né(e) le :  
Adresse :  
Code Postal : Ville :  
Tél. : E-mail :

## Les Principes

Les peelings sont considérés comme une forme accélérée d'exfoliation, induite par stimulation cutanée. La profondeur d'action du peeling va permettre de traiter l'altération souhaitée.

Dans les peelings superficiels, les alpha et bêta- hydroxy acides sont des agents exfoliants chimiques naturels dont l'acide glycolique est l'agent principal.

Ils sont indiqués dans l'élimination des structures kératinisées de l'épiderme et favorisent ainsi le renouvellement physiologique et l'atténuation des irrégularités de la peau dues au boutons, soleil, imperfections et taches.

Principales indications : exfoliant professionnel, élimination chimique des structures kératinisées de l'épiderme, excès de sébum, teint terne, stimulation épidermique, lissage de la peau, rajeunissement facial, teint de fumeur, taches, rides, ridules.

L'avantage du peeling : il respecte les volumes de votre visage pour un résultat naturel, visible dès la première séance. C'est un procédé entièrement naturel et efficace pratiqué par un professionnel.

## Les Précautions

Il est fortement recommandé d'utiliser les soins à domicile conseillé par votre praticienne pour préparer votre peau et optimiser les traitements. Vous devrez débiter les soins au moins une ou deux semaines avant le premier peeling. Ils permettent d'obtenir un effet homogène et d'optimiser les résultats, déceler une éventuelle allergie.

Il est conseillé d'associer le peeling avec les soins à domicile adaptés : 15 jours avant le premier peeling puis entre chaque peeling, lorsque la peau a retrouvé son apparence normale (entre 4 à 7 jours), utiliser C25 Cream matin et le soir Turn Over (+ forte) ou Light Ceutic (+ légères) (labo : Dermaceutic).

En post peeling utiliser le soin réparateur et anti-rougeurs K ceutic pendant au moins une semaine Matin et Soir.

K ceutic contient un écran solaire FPS 50.

Eviter toute exposition aux UV au moins un mois après le dernier peeling. Utiliser Sun Ceutic FPS 50 plusieurs fois par jour en cas d'exposition solaire.

## Modalités du traitement

Une séance dure entre 30 et 60 minutes et se déroule ainsi : nettoyage, application du peeling et neutralisation.

Certains peelings et protocoles nécessitent de réaliser 4 séances à quelques semaines d'intervalle.

## Les indications

Imperfections

Coup d'éclat peaux ternes

Vieillessement cutané rides

Tâches

### **Les effets secondaires**

**Fréquemment :** des rougeurs, desquamations survenant après quelques jours, si vous suivez ce traitement pour une tache foncée, il est normal qu'elle s'obscurcisse le lendemain.

### **Contre-indications**

- grossesse et allaitement
  - les maladies de système immunitaire
  - les affections cutanées évolutives (herpès, ...)
  - toute infection en cours
  - Oenobiol solaire, cosmétique avec AHA, HE, VIT A (rétinol)
  - les troubles de la cicatrisation
- Allergies aux AHA

\*Herpès : prévention avec du zovirax ou zelitrex (1jour avant, le jour J et 1 jour après). Voir avec votre médecin traitant pour la prescription OU homéopathie en pharmacie 3 à 4 jours avant l'acte de peeling

### **Consentement**

S'agissant d'un acte à visée esthétique, aucune prise en charge par l'assurance maladie ne peut avoir lieu, y compris un arrêt de travail.

Il est convenu que les photos avant/après l'acte pourront être effectuées dans un but de suivi de traitement et de tenue de dossier et éventuellement dans un but exclusivement scientifique et/ou éducatif.

Votre spécialiste, vous a communiqué toutes les informations sur les résultats attendus, les éventuels aléas relatifs à ce type de traitement, les effets secondaires possibles, les inconvénients mineurs et tous les risques connus inhérents à cet acte esthétique de manière conforme à votre état de santé et au vue de vos déclarations sur vos antécédents. Si l'un des ces points reste incompris, vous devez absolument lui en faire part dès maintenant.

En signant ce document, vous reconnaissez avoir arrêté votre choix en étant pleinement informé(e).

Fait en double exemplaire le

A

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et parfaitement compris les informations qui m'ont été communiquées par l'Institut de Beauté Atout Bien Etre sur les peelings à des fins esthétiques.

J'accepte expressément et sans réserve après réflexion qu'il réalise ce soin sur ma personne et m'engage à suivre toutes les recommandations et conseils prévus par le praticien.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».